



CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du lundi 13 octobre 2025**

CONVOCATION

Date : 7 octobre 2025

Affichée le : 7 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 28

Votants : 37

Pouvoirs : 9

Absent : 2

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMALIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUC - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

14 OCT. 2025

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

16 OCT. 2025

Absents représentés

Mme FAZAL

Mme MOUSSATEN

M. N'DIAYE

M. EL OUASTI

Mme SENET

Mme JACQUEMART

Mme M'BAYE

Mme MEHADJI

M. FACCHINI

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à Mme SAVAS

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à M. NACHITE

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents excusés

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

37 Remboursement du ticket sport aux associations sportives

■ Rapport de présentation :

Abdoulaye DEME, Adjoint

Pour favoriser l'accès à la pratique sportive, la ville de Creil souhaite aider les jeunes sportifs Creillois licenciés, avec la mise en place d'un coupon « Ticket Sport » qui permettra :

- de réduire le prix de la cotisation (licence et adhésion) et aider ainsi financièrement les familles
- de favoriser et développer la pratique sportive au sein des associations sportives creilloises
- d'aider indirectement les associations à maintenir et à augmenter le nombre de licenciés après une période d'activité difficile, au vu de la situation sanitaire

Pourront en bénéficier, tous les jeunes âgés de moins de 18 ans (au 1^{er} janvier 2025) :

- domiciliés obligatoirement sur la ville de Creil
- sans conditions de ressources
- inscrits dans une structure sportive de la ville de Creil, affiliée à une fédération sportive Française reconnue par le ministère en charge des sports

Chaque association devra compléter le formulaire de remboursement du « Ticket Sport » 2025 / 2026 en précisant le nombre de jeunes ayant bénéficié de la réduction de 10,00 € de la valeur du « Ticket Sport » sur le montant de la cotisation annuelle.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025
Reçu en préfecture le 16/10/2025
Publié le 16/10/2025
ID : 060-216001743-20251016-37DEL_CM131025-DE

Il vous est demandé d'autoriser madame la Maire à signer le remboursement du « Ticket Sport » aux associations sportives de Creil.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission Education, Sport et Loisirs en date du 26 septembre 2025,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver le remboursement de la valeur 10,00 € du « Ticket Sport » aux associations sportives, tel que précisé dans l'exposé.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet au budget de la Ville.

CREIL, le 16 OCT. 2025
Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

Madame Sophie DHOURY-LEHNER



La secrétaire de séance

Jessica ELONGUERT